

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS

Gros œuvre – structure

- Décapage du terrain.
- Fouilles en pleine masse.
- Traitement préventif antiparasitaire du sol.
- Système de fondation suivant les prescriptions de l'étude de sol et les calculs du bureau d'étude techniques.
- Dallage plancher bas en béton armé avec isolation thermique conforme à l'étude thermique.
- Plancher en béton armé selon l'étude structure et calcul du bureau d'étude technique.
- Murs des façades et des pignons en parpaings creux, briques creuses ou béton armé épaisseur suivant calcul.
- Imperméabilisation et décoration extérieure par enduit teinté, peinture, bardage métallique, treillis végétal selon plan de façade.
- Calepinage et couleurs selon projet de l'Architecte.
- Murs intérieurs en béton armé, parpaings, briques ou SAD épaisseur suivant calcul.
- Garde-corps des balcons soit en béton peint ou recouvert d'enduit, soit en verre dépoli, soit en métal finition thermolaquée selon localisation et plans de l'architecte.

Charpente - couverture – étanchéité – zinguerie

- Charpente constituée de fermettes industrialisées en partie courante et d'éléments traditionnels au niveau des ouvrages particuliers tels que croupes, brisis et appentis.
- Tous les bois reçoivent un traitement insecticide et fongicide.
- Couverture de la toiture en bac acier couleur selon projet de l'Architecte.
- Gouttières et descentes en PVC ou alu.
- Toiture terrasse non accessible en béton armé étanchée avec isolation thermique
- Terrasse/balcon/loggia étanché(e) revêtu(e) de dalle sur plot en béton ou en bois

Menuiseries extérieures

- Fenêtres et portes fenêtres en PVC, selon plan Architecte, double vitrage isolant conforme à la réglementation thermique en vigueur.
- Amenée d'air neuf naturel par bouches situées dans les menuiseries extérieures du séjour et chambre(s) suivant réglementation.
- Occultation par volet roulant en PVC à manœuvre manuelle selon plan

Cloisons sèches – faux plafonds – isolation

- Bâtiment RT 2012
- Isolation des parois extérieures par complexe isolant thermique en polystyrène expansé et plaque de plâtre, épaisseur de l'isolant selon étude thermique.
- Cloisons de distributions de 50 mm d'épaisseur constituées d'une âme alvéolaire et de deux parements extérieurs en plaque de plâtre.
- Séparatif des logements en cloison de type SAD dans le cas de murs non porteurs.
- Faux plafonds en plaques de plâtre de type BA13 avec isolation rapportée, conforme à l'étude thermique sur l'ensemble des logements en étage.

2. PRESTATIONS INTERIEURES PRIVATIVES

Menuiseries intérieures

PORTE D'ENTREE

- Huisserie métallique ou bois selon étude thermique.
- Porte métallique ou bois peinte à âme composite isolante.
- Béquillage double en aluminium anodisé.
- Serrure trois points avec clés sur organigramme.

PORTES INTERIEURES

- Huisseries métalliques.
- Portes alvéolaires laquées ou peintes.
- Béquillage double en aluminium anodisé.
- Serrure à condamnation pour WC et salle de bain.
- Pas de condamnation pour les autres portes.

PLACARDS

- Profil acier laqué avec panneau mélaminé.
- Placards avec façades coulissantes ou pivotantes selon plan Architecte.
- Aménagement :
 - Placard de largeur supérieure à 1,20 m, équipé d'une tablette chapelière à 1.80m de haut, d'une colonne d'étagères de 50 cm de large et une penderie.
 - Placard largeur inférieure à 1,20 m, équipé d'une tablette chapelière à 1.80m de haut et d'une penderie.
 - Placard de petite largeur recevant la chaudière non aménagé.

Plomberie - ventilation

COMPTAGE EAU ET DISTRIBUTION D'EAU FROIDE

- Compteur individuel, suivant les indications du concessionnaire situé dans la gaine technique palière
- Abonnement à souscrire par l'acquéreur.
- Distribution par tube polyéthylène sous fourreau encastré dans la dalle en partie courante et en apparent pour le raccordement des appareils sanitaires.

EVACUATIONS

- Raccordement des appareils sanitaires au réseau d'évacuation sous dallage par tuyauteries PVC.
- Cheminement en apparent le long des murs ou cloisons jusqu'aux gaines pour leur branchement dans les chutes verticales.
- Raccordement au réseau d'assainissement commun sous voiries.

APPAREILS SANITAIRES / BRANCHEMENTS

- Robinetterie de type mitigeur.

SANITAIRES :

- Cuvette porcelaine blanche avec réservoir attenant (mécanisme double touche économiseur d'eau), débit 3/6 litres.
- Abattant PVC double et robinet d'arrêt.
- Bouche d'aspiration dans les pièces humides, raccordée sur moteur d'extraction commun.

SALLE DE BAINS :

- Baignoire acier blanche de 170/70 cm avec façade carrelée et/ou douche 90/de couleur blanche selon plan, robinetterie mitigeur.
- Meuble vasque, placard en partie basse, rehaussé d'un miroir et applique lumineuse.
- Robinetterie avec mitigeur de marque PORCHER ou similaire.
- Bouche d'aspiration dans la salle de bain raccordée sur moteur d'extraction commun.

CUISINE :

- Pour les T2 : Cuisine équipée d'un plan de travail, d'un évier inox avec une cuve et un égouttoir, d'une plaque de cuisson vitrocéramique 2 feux, d'un meuble bas avec porte battante, d'un emplacement lave-vaisselle (lave-vaisselle non fourni) et d'un meuble four (four non fourni).

En partie haute : un meuble avec porte battante, un meuble avec une niche pour l'emplacement du micro-onde (micro-onde non fourni), une hotte aspirante type casquette de finition inox et un meuble au-dessus de la hotte, 1 crédence hauteur coup d'éponge sera installée sur le plan de travail au droit de l'évier, 1 crédence de 50 cm de haut environ sera installée au droit de la plaque de cuisson.

- Pour les T3 : Cuisine équipée d'un plan de travail, d'un évier inox avec une cuve et un égouttoir, d'une plaque de cuisson vitrocéramique 3 feux, 1 meuble bas avec porte battante, d'un emplacement lave-vaisselle (lave-vaisselle non fourni), 1 meuble four (four non fourni).

En partie haute : un meuble avec porte battante, un meuble avec une niche pour l'emplacement du micro-onde (micro-onde non fourni), une hotte aspirante type casquette de finition inox et un meuble au-dessus de la hotte, 1 crédence hauteur coup d'éponge sera installée sur le plan de travail, sauf au droit de la plaque de cuisson où 1 crédence de 50 cm de haut environ sera installée.

- Branchement en attente : des attentes permettront l'alimentation et l'évacuation d'un lave-vaisselle et/ou d'un lave-linge selon plan (appareils non fournis) situés dans les cuisines, salle de bain, salle d'eau suivants plans des logements
- Bouche d'extraction raccordée sur le moteur d'extraction commun

Chauffage - Electricité - Gaz

- Compteur individuel, suivant les indications du concessionnaire.
- Installation encastrée pour les pièces habitables. L'installation sera livrée avec douilles DCL. Liaison équipotentielle avec mise à la terre.
- Protection du disjoncteur divisionnaire.
- Mise en service et abonnement à souscrire par l'acquéreur.
- Equipement par appareillage SCHNEIDER (couleur blanche) ou similaire. Le positionnement des équipements est défini par l'Architecte conformément à la norme NF C15-100 en vigueur selon plan.
- Terrasse/loggia/balcon équipé(e) d'une prise de courant et d'un point lumineux

PRODUCTION EAU CHAUDE

- Eau chaude : production par chaudière individuelle gaz.

CHAUFFAGE GAZ

- Type d'installation : installation de chauffage par radiateurs avec chaudière gaz individuelle.
- Sèche serviette dans les salles de bain/salle d'eau

Télévision – téléphone – contrôle d'accès

T.V.

- Raccordement au réseau TV par antenne hertzienne.
- 2 Prises TV par logement selon plans (une dans le séjour et une dans la chambre principale, selon plan).

TELEPHONE

- Raccordement au réseau France Télécom (abonnement à souscrire par l'acquéreur),
- Conjoncteurs téléphoniques selon plan : un dans le séjour, un dans chaque chambre.

Revêtements de sols

PIECES PRINCIPALES

- Entrée, cuisine ouverte, séjour, chambre(s) et dégagements : revêtement stratifié avec plinthes blanches

PIECES DE SERVICES ET ANNEXES

- Salle de bains, sanitaire : revêtement carrelage 40x40 mini avec plinthes assorties.

BALCON, LOGGIA, TERRASSE

- Terrasse/balcon/loggia non étanché(e) : Livré brut de béton
- Terrasse/balcon/loggia étanché(e) : dalles sur plots en béton ou bois

Revêtements muraux/plafonds

SEJOUR / ENTREE / CUISINE / CHAMBRES / DEGAGEMENTS / SANITAIRES

- Peinture lisse blanche sur les murs et plafond.
- Peinture blanche sur les huisseries.
- Pas de faïence au droit du meuble évier de la cuisine

SALLE DE BAINS

- Faïence (25x40 minimum) toute hauteur en périphérie de la baignoire ou douche y compris tablier. Modèle à choisir dans la sélection proposée.
- Peinture lisse blanche sur les plafonds et sur les murs.

MENUISERIES INTERIEURES BOIS

- Peinture blanche sur les trappes

CANALISATIONS PVC ET METALLIQUES

- Peinture blanche.

3. PRESTATIONS INTERIEURES COMMUNES

HALLS D'ENTREE

- Sols carrelage 40x40 mini en grès émaillé, usage grand trafic avec plinthes assorties en RDC
- Tapis de sols.
- Revêtements muraux : toile de verre et peinture ou papier peint selon choix de l'Architecte
- Plafonds : faux plafonds en plaque de plâtre ou dalles décoratives
- Boîtes aux lettres collectives positionnées selon plan architecte

CIRCULATIONS COMMUNES HORIZONTALES

- Sols : Moquette, classe U3P3 dans les circulations.
- Equipement électrique conforme à la norme NFC 15-100.
- Eclairage sur détecteur de présence
- Murs : Toile de verre et peinture ou papier peint selon choix de l'Architecte
- Plafonds : peinture projetée de type gouttelette blanche.

ESCALIERS

- Sol : peinture de sol
- Murs et plafonds : peinture projetée de type gouttelette blanche.

ASCENSEURS

- Machinerie électrique en gaine.
- 5 niveaux desservies ; 630 kg-1/s

4. PRESTATIONS EXTERIEURES

LOCAL VELO

- Revêtement sol en béton brut

LOCAL POUBELLE

- Revêtement sol en carrelage antidérapant,
- Siphon au sol et robinet de puisage.

VOIRIE DE DESSERTE, PARKING et ACCES GARAGES

- Voirie en enrobé suivant plan.
- Parkings aériens en enrobé ou béton
- Parking sous-sol en béton

ESPACES VERTS

Plantation en parties communes :

- Espace engazonnés et plantés d'arbres et arbustes suivant plan.
- Eclairage extérieur par candélabres et/ou applique et/ou bornes.

Il est expressément prévu que dans le cas où, pendant la construction, la fourniture ou la mise en œuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révéleraient impossibles, difficiles ou susceptibles d'entraîner des désordres et ce, pour un motif quelconque (par exemple : retard d'approvisionnement, défauts de fabrication, difficultés d'importation, annulation du marché de l'entreprise titulaire...), le Maître d'Ouvrage pourra remplacer ces matériaux, équipements ou appareils par d'autres de qualité au moins équivalente.

Les noms des marques et les références concernant les éléments d'équipements ou les matériaux ne sont indiqués que pour en définir le genre et le niveau de qualité.

Il est précisé que les côtes et surfaces mentionnées sur les plans sont indiquées sous réserve de tolérance de construction et que la SCCV VILLENAVE LES LACS pourra être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus.

L'implantation des équipements ou appareils y est par ailleurs figurée à titre indicatif et les retombées de poutres, soffites et canalisations n'y sont pas figurés.

Le Réservant SCCV VILLENAVE LES LACS	Le(s) Réservataire(s)